



# CONTRAT D'INDUSTRIE

## TERRITOIRE D'INDUSTRIE COMMINGES - NESTES

### Annexe 1 : Les fiches-action



## OBJECTIF STRATEGIQUE I: ANTICIPER ET DEVELOPPER LES RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF

AXE : RECRUTER - SIMPLIFIER

L'industrie française doit surmonter son "manque d'attractivité" alors que 50.000 emplois industriels ne sont pas pourvus à l'échelle nationale. Le constat est similaire sur le périmètre de Territoire d'industrie Comminges-Nestes. La principale difficulté aujourd'hui est le manque d'attractivité de l'industrie car l'image de l'industrie est dégradée.

Au-delà de cette difficulté structurelle, le territoire d'industrie Comminges – Nestes a un second handicap, qui peut devenir un véritable atout, c'est son caractère rural. Il est très difficile de conserver des salariés sur des postes à compétence car l'attraction des métropoles, notamment Toulouse située à 1h, est importante.

Aujourd'hui ce territoire veut inverser cette tendance, accompagner davantage ses industriels qui se battent pour développer leur entreprise et communiquer sur les atouts de son territoire : services, cadre de vie, activités touristiques.... L'emploi existe sur le territoire et il nous faut être ingénieux pour trouver les salariés. Pour cela, accompagné des partenaires privilégiés comme pôle emploi, la Direccte ou encore l'UIMM, 3 premières actions concrètes, essentielles, vont être déployées :

### Action 1 : Anticiper les emplois industriels de demain par la structuration d'une GPECT à l'échelle de Territoire d'industrie Comminges-Nestes

- Sous-Action 1a : Lancement d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)
- Sous-action 1b : Formation collective pour adapter les besoins à l'entreprise Prugent sur le métier d'ébéniste
- Sous-Action 1c : Formations collectives ou individuelles pour répondre aux besoins d'entreprises telles que Prugent, EGIR, F Tech...
- Sous-Action 1d : Métiers de l'industrie : Recruter, Promouvoir, Orienter et Former

### Action 2 : Développement de l'école de formation en travaux acrobatiques industriels

### Action 3 : Création d'un centre de formation aux métiers de l'abattage et de la boucherie en lien avec les abattoirs du Comminges

## ORIENTATION N°1: CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS DE FORMATION AMBITIEUX POUR L'EMPLOI INDUSTRIEL

### Action 1 : Anticiper les emplois industriels de demain par la structuration d'une GPECT à l'échelle de Territoire d'industrie Comminges-Nestes

AXE : RECRUTER

**Maitre d'ouvrage de l'action** : EPCI, établissements d'enseignement supérieur, IUMM, CFA, etc.

**Partenaires engagés** : Etat (DIRECCTE), Conseil régional Occitanie, industriels et leurs représentants, établissements d'enseignements supérieurs, réseaux consulaires...

#### Sous-Action 1a : Lancement d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT)

Axe : RECRUTER

**Maitre d'ouvrage de l'action** : EPCI

**Partenaires engagés** : Etat (DIRECCTE), Conseil régional Occitanie, Pôle emploi, industriels et leurs représentants, établissements d'enseignements supérieurs, réseaux consulaires, branche professionnelle

**Localisation** : Territoire d'Industrie dans son ensemble

**Description de l'action :**

Il s'agit de lancer une démarche d'anticipation territoriale des activités de la branche industrielle, sur le moyen terme à travers la mise d'une Action de développement de l'emploi et des compétences:

- Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic économique et social, des hypothèses d'évolution à court et moyen terme et des préconisations d'actions pour accompagner les évolutions de l'emploi et des compétences et d'une cartographie sur les offres de formation du territoire et les besoins en formation des industries du territoire.
- Phase 2 : AMO pour permettre l'animation de la démarche à l'échelle de Territoire d'industrie et des EPCI
- Phase 3 : Mise en œuvre d'un projet territorial d'ADEC (Action de développement de l'emploi et des compétences) avec la mise en œuvre d'un plan d'actions (dont la création d'un observatoire à l'échelle de Territoire d'industrie) et d'un plan emploi compétences.

**Diagnostic de la situation :**

La gestion des ressources humaines n'est pas qu'un enjeu interne dans l'entreprise, elle représente également un enjeu public et plus particulièrement sur le territoire où l'entreprise est implantée. En temps de crise, les entreprises ont tout intérêt à mettre en place un plan de développement en faveur de l'emploi et du développement économique des territoires. La GTEC, c'est-à-dire la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences est notamment un moyen pour y parvenir. Elle apparaît ainsi comme un outil contribuant à renforcer l'attractivité des territoires. L'idée est également d'apporter une réponse plus pertinente et plus rapide au décalage récurrent entre l'offre et la demande sur le marché local du travail souvent dénoncé sur le territoire.

La GTEC s'inscrit tout à fait dans une démarche RSE, où les entreprises doivent prendre en compte toutes les parties prenantes (Collectivité locale et salariés notamment) et participer au développement économique de leur territoire.

Aujourd'hui, les structures en charge du développement économique du Territoire d'industrie Comminges-Nestes (Services de l'Etat, Conseils régionaux, EPCI, réseaux consulaires, UIMM, etc.) ne possèdent aucun outil de mesure ou d'animation sur cette démarche qui permettraient d'anticiper les futurs métiers de demain et notamment en matière de formation.

Cette GTEC permettra sur la phase 3 d'adapter les ressources du territoire aux emplois proposés et de développer des compétences pour accompagner l'évolution des métiers à travers les actions suivantes :

- Promotion des métiers de l'industrie auprès des demandeurs d'emploi par un travail sur l'image et les représentations dans le cadre de l'orientation/réorientation professionnelle (informations collectives, ateliers sectoriels etc...)
- Travail sur le projet professionnel en intégrant la dimension « emploi de proximité » à travers l'offre de service d'orientation et conseil en évolution professionnelle de Pôle Emploi (mobilisation des psychologues de travail, travail sur le projet professionnel etc..).
- Positionnement des demandeurs d'emploi sur les offres du secteur à travers des immersions, des aides individuelles de formation, des actions de formation préalable à l'embauche, mobilisation de « méthode de recrutement par les habilités » MRS)
- Analyse des postes à pourvoir par les entreprises du secteur, pour définir une base commune de compétences à développer sur le territoire. Intégrer les demandeurs d'emploi dans un parcours de formation (formation « modulaire »). Une base commune de compétences déclinable selon les besoins de l'entreprise (en s'appuyant sur le PRF, formation Pôle Emploi ou MRS).

**Objectifs :**

- Faire du territoire, « un vivier » de compétences pour les entreprises qui y sont implantées
- Aider les entreprises locales à conserver leurs compétences et leurs actifs au service de l'emploi et du dynamisme et de l'attractivité du territoire.
- Permettre aux DRH des entreprises de planifier les besoins de demain au regard des évolutions économiques et de les comparer avec les ressources disponibles sur le territoire.
- Répondre aux entreprises confrontées aux problèmes de mobilité des salariés.
- Développer l'attractivité du Territoire pour favoriser le maintien et le développement d'activités en aidant à l'émergence d'un projet collectif partagé du Territoire
- Accompagner les entreprises dans les mutations qu'elles doivent assurer
- Mettre en évidence les besoins d'accroissement des compétences et de système d'information entre les acteurs du Territoire
- Offrir aux personnes des parcours professionnels plus sécurisés

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

150 000€ pour les phases 1 et 2 à l'échelle du Territoire d'industrie  
La phase 3 sera chiffrée en fonction du programme d'actions validé

**Nature du soutien demandé :**

- Phase 1 et 2 : Diagnostic et Ingénierie

Dépenses	Montant (€HT)
Diagnostic et ingénierie	150 000€
<b>TOTAL</b>	<b>150 000€</b>

- Phase 3 : à déterminer

**Calendrier :**

- Partage du cahier des charges à l'échelle du Territoire d'industrie : 1<sup>er</sup> trimestre 2020
- Consultation pour la recherche d'un prestataire : 2<sup>ème</sup> trimestre 2020
- Lancement de la démarche : 2<sup>ème</sup> semestre 2020

**Etat d'avancement au 1/10/2019 :**

Prise de contact avec les partenaires

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Réalisation de l'action

**Dispositifs de financements mobilisables :**

FA 1a – GPECT	ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION
Diagnostic	MUTECO / ADEC	non			Mise à disposition des données à l'échelle de TI	Offre de service RH Occitanie

**Sous-Action 1b : Formation collective pour adapter les besoins à l'entreprise Prugent sur le métier d'ébéniste**

**Axe :** RECRUTER

**Maître d'ouvrage de l'action :** *Entreprise Prugent Diam Europe*

**Partenaires engagés :**

Industriels du territoire, pôle emploi, Ecole des Métiers, Conseil Régional.....

**Localisation:** Lannemezan (65)

**Description de l'action :**

Mise en place d'une ingénierie personnalisée d'aide au recrutement auprès de l'entreprise avec notamment :

- Etude des besoins de l'entreprise
- Proposition de mobiliser la Méthode de recrutement par Simulation (MRS) afin d'élargir les possibilités de sourcing des candidats
- Analyse de poste
- Définition avec l'entreprise des habiletés à rechercher chez les candidats dans le cadre de la MRS et création des exercices spécifiques
- Travail sur la communication de l'entreprise avec l'appui du service régional de communication de Pôle emploi (réalisation d'un film sur les métiers et besoins de l'entreprise, campagne de communication...)
- Recherche d'un organisme de formation en capacité de proposer une formation personnalisée et

conception du programme de formation d'ébéniste-menuisier agencé par l'entreprise

7. Partenariat avec le Conseil Régional pour les solutions de financement
8. Sourcing et sélection des futurs stagiaires en mobilisant l'ensemble des partenaires du territoire
9. Démarrage de la formation

Formation diplômante avec un Titre Professionnel

Nombre de participant : 8

Durée : 779 heures dont 203 heures en entreprises

#### Diagnostic de la situation :

Des difficultés de recrutement depuis plusieurs années du fait notamment du manque de candidats répondant à l'ensemble de leurs exigences liées à la spécificité de leur activité.

#### Objectifs :

- Accompagner l'entreprise face à des difficultés de recrutement
- Favoriser la formation locale pour les jeunes et/ou de toutes personnes en réorientation professionnelle
- Améliorer les problèmes de métiers en tensions

#### Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :

Dépenses	Montant (€ HT)
Frais pédagogiques	72 000€
Rémunération / indemnités	60 000€ env.
Total	132 000€

#### Calendrier :

2019-2020

#### Etat d'avancement à octobre 2019

Pôle emploi et ses partenaires se chargent de repérer les candidats d'octobre à mi-novembre grâce notamment à la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) qui va permettre de rechercher les habiletés recherchées par l'entreprise.

Du 15 au 30 novembre, l'entreprise sélectionne 8 personnes sur les profils validés par les exercices MRS de Pôle emploi

Démarrage de la formation le 9 décembre.

#### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

Nombre de stagiaires 8 intégrant l'entreprise à l'issue de la formation

#### Dispositifs de financements mobilisables :

FA GPECT	1a	-	ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION
				non				

#### Sous-Action 1c : Formations collectives ou individuelles pour répondre aux besoins d'entreprises

Axe : RECRUTER

Maître d'ouvrage de l'action : Entreprises

**Sous-Action 1c : Formations collectives ou individuelles pour répondre aux besoins d'entreprises****Partenaires engagés :**

Industriels du territoire, Pôle emploi, Conseil Régional, branche professionnelle, Organismes de formation à définir.....

**Localisation :** Territoire d'Industrie dans son ensemble

**Description de l'action :**

Mise en place d'une ingénierie d'accompagnement au recrutement auprès des entreprises du territoire incluant la mise en place de formations collectives ou individuelles personnalisées :

1. Analyses de postes et des besoins de l'entreprise,
2. Mobilisation de de la Méthodes de Recrutement par Simulation (MRS) de Pôle emploi afin d'élargir les possibilités de découvrir des potentiels non détectables par le CV et de pouvoir adapter les personnes recrutées aux spécificités de l'entreprise (ou autre méthode innovantes)
3. Communication auprès d'un large public sur le/les métiers et les entreprises et sur l'attractivité du territoire (actions de type #VersUnMétier, JPO, campagne de communication...)
4. Propositions et Mise en place de solutions de formations individuelles ou collectives adaptées, avec une mobilisation ciblée des partenaires financeurs

A titre d'exemple, réflexion sur l'opportunité de mettre en place une formation (collective ou des parcours individuels) de dessinateur/Bureau d'études Ameublement sur Topsolid (entreprise Prugent), projet de formation d'ajusteurs aéro (F Tech)...

Nombre de participant : 1 à 10 selon les besoins

Durée : 400heures minimum

**Diagnostic de la situation :**

Des difficultés de recrutement du fait notamment du manque de candidats formés aux métiers spécifiques des entreprises concernées, ou ne répondant pas à l'ensemble de leurs attendus en lien avec la spécificité de leurs activités.

**Objectifs :**

- Analyser au plus près les besoins, et les postes concernés pour proposer l'accompagnement au recrutement avec les formations les plus adaptées/personnalisées
- Favoriser la formation locale pour les jeunes et/ou de toutes personnes en réorientation professionnelle
- Améliorer la problématique des métiers en tensions

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Dépenses	Montant (€ HT)
Frais pédagogiques	3500€/stagiaires mini
Rémunération / indemnités	A définir
Total	A définir

**Calendrier :**

2019/2020

**Etat d'avancement à octobre 2019**

Etudes de la charge prévisionnelle des entreprises pour évaluation des personnes à former, analyses de postes en cours (F Tech), premiers échanges en cours avec EGIRSAI pour définition des besoins

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Nombre de stagiaires (1 à 10 par session)

**Sous-Action 1c : Formations collectives ou individuelles pour répondre****Dispositifs de financements mobilisables :**

FA GPECT	1a	-	ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION
				non				

**ORIENTATION N°1: CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX POUR L'EMPLOI INDUSTRIE****Action 2 : Développement de l'école de formation en travaux acrobatiques industriels****Axe :** RECRUTER**Maître d'ouvrage de l'action :** SARL Mécamont et sa filiale Face Verticale**Partenaires engagés :**

Industriels du territoire, éducation nationale, pôle emploi, EDF, UIMM, école des métiers

**Localisation :** Lannemezan (65)**Description de l'action :**

Dans le secteur très particulier des travaux acrobatiques, les besoins de formation sont déjà identifiés. Il s'agit donc de mettre en place l'outil de formation adapté à ce type de travaux très spécifique que ce soit pour le renforcement de compétences internes d'entreprises (entreprises spécialisées, exploitants de station de ski, hydroélectriciens...) ou pour la formation de futurs salariés (formation continue, CFA, lycée pro...).

2 unités vont être réalisées :

- L'une est un complément sur le site existant du château d'eau déjà aménagé en centre de formation sur les sujets suivants : geste et posture en hauteur, soudure, habilitation électrique, exposition au plomb et à l'amiante, évacuation de télésiège...
- L'autre concerne une unité de formation dédiée à l'Héliportage et aux travaux en montagne, en partenariat avec EDF.

**Diagnostic de la situation :**

La Société Mécamont Hydro, société bien connue dans le domaine de la maintenance de remontées mécaniques depuis 1981 a développé des activités parallèles dans les domaines des installations hydroélectriques, de l'industrie et des installations de transport par câble urbain. Parce qu'elle avait des besoins en interne, sa filiale *Face Verticale* a créé une unité de formation en 2018 qui s'est rapidement ouverte sur l'extérieur et les besoins d'autres entreprises.

**Objectifs :**

- Favoriser la formation locale pour les jeunes et/ou la reconversion professionnelle.
- Accompagner les entreprises dans la montée en compétences de leurs salariés et dans l'évolution des métiers.
- Répondre à une demande des clients (entreprises nationales, stations de ski, etc)

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Dépenses	Montant (€ HT)
Aménagement du château d'eau	50 000
Equipement du site du château d'eau	100 000
Zone hélicoptage	50 000
Total	200 000

**Calendrier :** 2020**Etat d'avancement à octobre 2019**

Les infrastructures immobilières sont réalisées. Pour l'unité d'hélicoptage, les échanges sont en cours avec Airtelis pour définir le modèle de formation.

Une rencontre est prévue le 11/10 avec Ad'Occ pour le montage des dossiers de subvention.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Création de l'outil
- Nombre de formations dédiées
- Nombre de stagiaires

**Dispositifs de financements mobilisables :**

FA	1a	-	ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION
GPECT				non				

**ORIENTATION N°1: CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS AMBITIEUX POUR L'EMPLOI INDUSTRIE****Action 3 : Création d'un pôle de formation régional aux métiers des abattoirs et de la boucherie adossé aux abattoirs du Comminges****Axe :** Recruter

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** ADOFIA (Association pour le développement et l'organisation des activités de formation et de conseil pour les abattoirs et les industries connexes/ association adossée à la FNEAP-Fédération Nationale des exploitants d'abattoirs Publics-Paris 20ème arrdt)

**Partenaires engagés :** INTERBEV, Abattoirs du Comminges et d'Occitanie, FNEAP (Fédération Nationale des exploitants d'abattoirs publics), CFA Gourdan Polignan et lycées professionnels, GMS dont groupe système U

**Localisation :** Boulogne sur Gesse (31)

**Description de l'action**

- Création d'un pôle régional de formation aux métiers d'abattage adossé aux abattoirs du Comminges (aucun en France)
- Création d'un pôle régional de formation pour l'accompagnement aux évolutions des métiers de la boucherie en GMS et Développement de nouvelles gammes de produits transformés en GMS en lien avec les productions locales et outils de transformation locaux.

**Diagnostic de la situation :****Les métiers des abattoirs :**

Les abattoirs ont un rôle pivot entre la production et la distribution. Ils sont incontournables et sont devenus des outils de transformation très techniques, nécessitant une main d'œuvre qualifiée.

Or, le métier d'employé d'abattoir ne dispose d'aucune formation spécifique. Le personnel est recruté souvent par connaissance et par le biais de contrat CDD ou intérimaire dans le but de jauger l'aptitude et la dextérité du candidat, avant d'envisager le recrutement.

La formation qu'ils reçoivent lors du premier jour d'embauche est rudimentaire et rapide afin de prendre des postes rapidement. C'est donc en poste et par petite dose d'information par l'encadrement des plus anciens.

Les normes et les contraintes juridiques encadrant les outils d'abattage évoluent sans cesse ce qui nécessite une formation diffuse en continu et de façon récurrente. Cette obligation de formation continue est difficile à assurer dans les outils d'abattage.

Du fait des difficultés rencontrées pour les aspects recrutement et l'acquisition des compétences demandées aux opérateurs, **un centre de formation pour les métiers de l'abattage est aujourd'hui nécessaire.**

### **Les produits en GMS et l'évolution des métiers de la boucherie en GMS :**

Les circuits du commerce et de la distribution de la viande en GMS est en profonde réflexion compte-tenu des pertes de marchés pour la viande vendue brute et des limites atteintes par le concept du libre-service : en effet, les attentes du consommateur ont profondément évolué, passant en quelques années de l'achat de morceaux bruts à une demande de produits de meilleure qualité mais assortis de conseils et à une demande de produits répondant aux exigences de praticité.

Les rayons boucherie des grandes surfaces doivent, s'ils veulent valoriser le produit viande, amorcer un tournant majeur dans l'offre globale qu'ils apportent en proposant :

- D'une part, en rayon traditionnel, des produits avec une qualité supérieure ou différenciante pour les consommateurs en recherche de morceaux spécifiques
- D'autre part, une gamme de produits préparés répondant à une demande de produits de qualité et aux attentes de praticité du consommateur.

Dans les deux cas, l'offre à la vente doit pouvoir aussi et avant tout associer une offre de conseils (cuisson, accompagnement, sauce, conservation ...) dispensée par les professionnels du rayon.

Cela suppose que les magasins aient en interne des professionnels de la boucherie capables de proposer le produit sous des formats bruts, découpés, transformés et qu'ils soient capables aussi d'en vendre l'image tout comme les conditions de préparation.

Certaines d'entre elles disposent d'outils d'abattage, d'autres non, mais elles sont toutes en profonde réflexion sur les conditions de leur devenir. Parmi les éléments à prendre en compte, il y a la demande de proximité réaffirmée par le consommateur à laquelle les enseignes vont tenter de répondre par des approvisionnements en produits locaux (SIQO, Bio, marques ...).

Cette seule réponse est insuffisante : des filières locales doivent pouvoir apporter des matières premières locales mais assorties d'un service local pour que l'offre mise en rayon soit élargie (des muscles bruts et des produits découpés et transformés).

L'interprofession du bétail et de la viande, INTERBEV, propose un projet pilote associant GMS, abattoir et ateliers de découpe attenants, pour une formation adaptée des bouchers leur permettant d'apporter un service et une valorisation au produit (assistance à la vente, conception de préparations de produits accompagnants, ...).

**Faute d'exister aujourd'hui dans les établissements de formation, il faut créer module de formation dans l'enceinte des outils d'abattage découpe de Saint-Gaudens et Boulogne sur Gesse qui pourrait être un des sites pilotes sur la région Occitanie.**

### **Objectifs**

- Repenser les formations qui encadrent les métiers de la filière viande
- Mise en place de modules de formation pour le personnel des abattoirs : animateur d'équipe, responsable d'atelier, CQP opérateur 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation, nettoyage industriel, bouvier, RPA (Responsable Protection Animal), la maintenance, le traitement des eaux ou la formation aux logiciels informatiques spécifiques des métiers de l'agroalimentaire (traçabilité, qualité).
- Prévoir de la remise à niveau des connaissances, former en compétences les jeunes opérateurs, tout en assurant à ces personnels une parfaite polyvalence.
- Pour la vente de viande en GMS : compléter une offre standard en produits locaux par une offre de produits de découpe ou de produits transformés avec une externalisation des services et des préparations sur les outils d'abattage et de découpe de Saint Gaudens et Boulogne sur Gesse.
- Associer un service de vente assistée aux rayons boucherie avec des formations innovantes dispensées sur le pôle d'abattage et de découpe de Saint-Gaudens et Boulogne sur Gesse (mobilisation de professionnels de la formation sur la boucherie et de professionnels de la cuisine et de la vente).

**Les intervenants :** Fédération d'abattage, interprofession, organismes de formation agréés, intervenants extérieurs, professeurs de lycées professionnels

**Budget prévisionnel : 232 500 €**

- 1 – Création du pôle de formation régional aux métiers d'abatteurs et contenus pédagogiques (5 jours création de la structure +démarche/cohésion 2 500€ + 28 jours démarche auprès des 28 outils d'abattage de l'Occitanie, promotion et évaluation des besoins 14 000€ + 5 jours démarches chez les financeurs des formations (OPCA, pôle emploi etc) 2 500€ + 12 jours mise en place, coordination et élaboration des programmes 6 000€ + Frais de déplacement 5 000€)
- 2- Pôle régional Occitanie « nouvelles gammes de produits en GMS et adaptation des métiers de la vente » : 60 000€ (Ingénierie du projet : 15 000€/ évaluation besoins en produits transformés des magasins : 10 000€/ adéquation avec l'offre locale (produits et vente) : 10 000€/ étude des moyens d'approvisionnement et de distribution (logistique, transport): 10 000€/ conception des programmes de formation aux produits et à la vente : 10 000 euros/ conditions de duplicabilité: 5000 €)
- 3- Accompagnement sur 2 ans des formations : 142 500 €
- Prise en charge des intervenants de la première année de formation ou 6 mois en alternance (26 semaines, 130 jours) 65 000€
  - Prise en charge à 50% la deuxième année : 32 500€
  - location des ateliers de découpe/transformation : 45 000 €

Dépenses	Montant (€ HT)
Création du pôle de formation régional aux métiers d'abatteurs et contenus pédagogiques	30 000 €
Pôle régional Occitanie « nouvelles gammes de produits en GMS et adaptation des métiers de la vente »	60 000€
Accompagnement sur 2 ans des formations	142 500€
<b>Total</b>	<b>232 500€</b>

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Ingénierie, étude, financement

**Calendrier :**

- Janvier 2020 : création du centre de formation
- Mars à septembre 2020 : détection des candidats/ financement des formations/ finalisation des programmes de formation
- Septembre 2020 : 1eres cessions de formations

**Etat d'avancement :**

- Besoin identifié par l'interprofession dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation : 1er semestre 2019
- Intervenants approchés (ADOFIA, INTERBEV, CABINET ETRE, lycées professionnels et agricoles, Celene, etc...) : 1er semestre 2019
- Proposition de création du pôle régional de formation dans le cadre de l'étude portée par la Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges (Axe 2 du Projet alimentaire territorial du PETR Pays Comminges Pyrénées)/ étude menée par le cabinet Triesse-Gressard validant l'opportunité du site pilote de formation Boulogne sur Gesse/ Saint Gaudens

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de personnes formées et de cessions de formation
- Nombres de magasins et entreprises engagés
- Taux d'investissement des entreprises dans la démarche
- Valeur ajoutée des formations

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

Envoyé en préfecture le 10/02/2020

Reçu en préfecture le 10/02/2020



Affiché le

ID : 065-246500573-20200204-2020\_12BCA-CC

### DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	A		
		non						

## OBJECTIF STRATEGIQUE II: RENFORCER LES FILIERES CLES ET DEVELOPPER DES ACTIVITES VALORISANT NOS RESSOURCES NATURELLES

AXE : ATTIRER - INNOVER

Le territoire d'industrie possède sur son périmètre des filières clés : chimie (31% des emplois industriels), du bois (15%), de la métallurgie (11%), de la mécanique (11%), du matériel électrique (9%) et électronique (9%), de l'agroalimentaire (8%), etc. avec de grands comptes mais également de nombreuses PME.

Néanmoins, pour favoriser cette économie et conforter les implantations existantes, il est indispensable de soutenir les projets innovants que mettent en place ces entreprises.

Aussi, quatre axes de développement sont proposés dans le cadre du contrat de territoire d'industrie :

- 1- Développer la filière bois, secteur en capacité d'industrialisation
- 2- Soutenir les industries mécaniques, source d'innovation et de rebond industriel
- 3- Accompagner l'innovation dans le domaine des industries de la pierre
- 4- Redonner une dimension d'industrie agricole à notre territoire

### ORIENTATION N°4 : DEVELOPPER LA FILIERE BOIS, SECTEUR EN CAPACITE D'INDUSTRIALISATION ET DE MUTATION

#### Action 5 : Structuration de la filière bois

**Axe** : ATTIRER - SIMPLIFIER

#### Sous-action 5.1 : Implantation d'une scierie industrielle

**Maître d'ouvrage de l'action** : Société d'exploitation en création

**Partenaires engagés** : LANNEMEZAN, ARAC, FLORIAN LEGNO, Banque des Territoires, CCPL, Ad'Occ.

**Localisation** : Lannemezan (65)

#### **Description de l'action :**

L'installation de l'outil de production nécessite :

- La création d'une structure financière avec Florian (60 à 70% du capital), les collectivités, les détenteurs de la ressource (public, privés) les acteurs de la filière et la CDC (30 à 40% du capital).
- La réalisation de l'immobilier sur une friche industrielle (Alcan) située sur Lannemezan par l'ARAC,
- L'investissement matériel et l'équipement en outils de production par Florian Legno

#### **Diagnostic de la situation :**

On constate depuis des années que la filière est en déclin, que les entreprises de sciage ferment, que l'exploitation forestière diminue. Forts de ces constat, La Région Occitanie et l'Etat ont décidé de définir un plan régional de la forêt et du bois sur la Région et un contrat de filière Etat / Région qui prévoient de mobiliser davantage de bois feuillus et de rechercher leur valorisation sur place.

La CCPL avec ses partenaires locaux, Cétir, PETR..., s'est mobilisé depuis 3-4 ans afin de réaliser des études ressources démontrant que la ressource hêtre des Pyrénées est suffisante pour assurer l'approvisionnement de ce type d'industrie. L'objectif était de lancer un AMI dans un second temps afin de retenir un industriel. Fibre Excellence étant en relation avec l'entreprise FLORIAN LEGNO, n°3 européen sur le marché du Hêtre, l'a mise en relation avec la CCPL afin de définir un partenariat qui est en cours de concrétisation juridique.

**Objectifs :**

- Implanter une scierie industrielle d'une capacité de sciage de d'œuvre. Le trituration (estimé à 150 000m3 irait chez Fibre Excellence)
- Constituer rapidement un pôle bois cohérent autour de cette unité en installant une cogénération biomasse de 2,5 MW électrique et 6 MW thermique permettant d'alimenter les séchoirs de la scierie en énergie thermique renouvelable et dans un second temps une unité de 2ème transformation des bois produisant des produits finis (parquet, panneaux, bois abouté...) permettant d'alimenter les artisans locaux (menuisier...) en demande.

**Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Construction immobilière (ARAC) et réseaux	7.000.000
Mobilier (Florian)	4.000.000
<b>Total</b>	<b>11.000.000</b>

*Cette fiche action est complètement liée avec la fiche suivante sur la structuration de la filière amont et les réflexions sur la gestion de la ressource et la fiche de cogénération.*

**Calendrier : 2020 – 2021****Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

L'ARAC a mandaté un cabinet d'architecte qui travaille actuellement sur le programme immobilier. Une rencontre est prévue le 22/10 entre l'ARAC, l'architecte, l'entreprise Florian et le territoire afin de travailler sur les besoins d'investissements et le montage financier. Le dossier de demande de subvention sera déposé en suivant.

Une rencontre doit être programmée rapidement avec les partenaires pressentis et/ou intéressés pour la participation au capital de la société d'exploitation, notamment la Banque des Territoires.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- volume de grumes de hêtre réceptionné entrée de la scierie,
- nombre d'emplois industriels créés sur le site.

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	X	A étudier				

**Action 5.2: structuration de la filière amont**

**Axe :** SIMPLIFIER - RECRUTER

**Maître d'ouvrage de l'action :** LANNEMEZAN / BOIS D'OCCITANIE

**Partenaires engagés :** COFOR, ONF, Alliance Forêt Bois, Association des Experts forestiers, Syndicats de propriétaires forestiers, Cétir, CCPL, PETR, Ad'Occ.

**Localisation :** Territoire d'Industrie dans son ensemble

**Description de l'action :**

**Les actions seront menées à l'échelle de la chaîne des Pyrénées et par l'ensemble des acteurs. Les maîtrises d'ouvrage seront donc diverses : propriétaires, exploitants forestiers, associations environnementales...**

→ Phase 1 : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du ministère de l'agriculture qui vise à financer les études préalables à l'implantation d'industrie du bois en lien avec les territoires.

Une collaboration de 6 partenaires : SAS Lannemezan Bois Énergie, SAS Territoires, SAS Compagnie du Hêtre, Mairie de Lannemezan, l'Association COFOR. **Un plan d'actions :**

- Adapter les capacités d'exploitation des bois
- Préparer le programme d'exploitation des coupes des 5 premières années (/ scierie)
- Développer l'écocertification et adapter les itinéraires sylvicoles et d'exploitation aux enjeux environnementaux
- Rechercher des sources complémentaires aux bois
- Valoriser les bois de hêtre de qualité secondaire

→ Phase 2 : Mise en œuvre des préconisations des études préalables de la phase 1 :

- augmenter les mises en marché des bois par les propriétaires (Pyrénées),
- vulgarisation du pôle bois auprès de la filière, des propriétaires et des PME,
- anticipation des programmes de travaux de desserte (amélioration / création / embauche).

→ Phase 3 : Investissements des exploitants forestiers et propriétaires suite à ces études : matériel, desserte, main d'œuvre... (11 M€)

#### Diagnostic de la situation :

Si la ressource en hêtre des Pyrénées est suffisante pour approvisionner cette scierie, les habitudes de non récolte des coupes de montagne ce sont ancrées auprès des propriétaires, des gestionnaires, des élus et des citoyens. Une reprise significative de ces exploitations doit être accompagnée auprès de ces acteurs du territoire.

#### Objectifs :

Relancer l'exploitation des parcelles boisées de montagne par des actions d'incitation du développement d'une filière bois feuillus de qualité dans l'intérêt des propriétaires publics et privés (vente de bois), des territoires (création d'emplois) et qui vise à nous rendre moins dépendant des importations de ces qualités de produits.

#### Budget prévisionnel Phase 1

Dépenses	Montant (€ HT)
Etudes préalables (AMI)	150.000
<b>Total</b>	<b>150.000</b>

100% de financement attendus sur un portage collaboratif

#### Budget prévisionnel Phase 2 :

100% de financement attendus sur un portage collaboratif

Dépenses	Montant (€ HT)
Mise en œuvre des préconisations des études préalables (phase 1)	150.000
<b>Total</b>	<b>150.000</b>

**Calendrier Phase 1 :** 2019-2020

**Calendrier Phase 2 :** 2020

**Calendrier Phase 3 :** 2021

#### Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :

- Phase 1 : demande de financements auprès de l'Etat déposée, dossier CR prochainement déposé suite à lancement d'un appel à projet.
- Phase 2 : définition des actions en cours.

#### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Volume de bois de hêtre mis en marché par les propriétaires,
- Nombre d'équipes d'exploitation forestière créées.

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non					

**Action 5.3 : Applications Numériques Industrielles Bois****Axe :** ATTIRER - INNOVER**Maître d'ouvrage de l'action :** CETIR/Terranis/Ogoxi**Partenaires engagés :** CC Plateau de Lannemezan, CC Neste Barousse, Pays des Nestes, Cofor, ONF, Ad'Occ**Localisation :** Saint Laurent de Neste**Description de l'action :** Développement des applications numériques Industrie Bois**Diagnostic de la situation :**

Projet Innovant collaboratif : CETIR/Terranis, (ONF, COFOR et collectivités en partenaires associés). Actuellement la plateforme eforet dispose de deux principales fonctionnalités : un outil de diagnostic parcellaire (volume de bois, essences, qualité, coûts d'exploitation et de transport) et un outil de gestion durable et transparente pour les propriétaires forestiers. La plateforme utilise des technologies satellite de télédétection et des données terrains. La plateforme V1 pour les propriétaires sera livrée en fin d'année 2019. Une demande de la filière s'est présentée pendant le développement de la V1 pour développer de nouvelles fonctionnalités : module LIDAR pour avoir des volumes précis au m3 de bois à la parcelle et module « achat/vente de bois en ligne » pour les professionnels de la filière en lien avec l'outil de diagnostic pour les propriétaires forestiers. Les relevés LIDAR (à la demande de la Région et de l'Etat) seront faits sur la plus grande zone possible du massif des Pyrénées en fonction du budget. Des travaux de R&D au niveau du traitement LIDAR pour les parcelles de bois feuillus seront réalisés en parallèle des développements informatiques pour le module achat de bois pour les professionnels et pour l'intégration des données LIDAR à l'outil de diagnostic parcellaires à partir de 2020.

**Objectifs :**

- Répondre aux besoins des filières industrielles,
- Mobiliser du bois plus,
- Réduire les coûts de mobilisation et prospection des bois,
- améliorer les revenus des propriétaires forestiers,
- garantir de l'approvisionnement local aux industriels de la filière bois.

**Budget prévisionnel**

Dépenses EFORET	Montant (€ HT)
Développements Informatiques	100 000€
Relevés LIDAR et traitements	450 000€
Salaires et frais Généraux	300 000€
<b>Total</b>	<b>850 000€</b>

  

Dépenses OGOXI	Montant (€ HT)
Salaires et frais Généraux	200 000€
Investissement matériel	100 000€
Etudes faisabilité	100 000€
<b>Total</b>	<b>400 000€</b>

**Calendrier et Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

- Plateforme V1 financée via Contrat d'appui Innovation Région et financement Etat/FNADT via AAP Territoire catalyseur d'innovation en 2016 : Fin des travaux Nov/Déc 2019
- Plateforme V2 : Dépôt d'un deuxième dossier de financement (contrat d'appui innovation Région ou dossier FEDER filière bois) en Janvier 2020. Relevés LIDAR chaine massif Pyrénées en Juin 2020. Fin des travaux en 2021/2022.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de propriétaires utilisateurs de la plateforme
- Nombres de professionnels de la filière utilisateurs de la plateforme
- Nombre de m3 de bois mobilisés et commercialisés
- Coût de mobilisation du m3 de bois réduit

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	Département
CGET/FNADT	non				Contrat Innovation	

## ORIENTATION N°5 : STRUCTURER LA FILIERE PIERRE SUR LE TERRITOIRE EN FAVORISANT L'INNOVATION ET LES LIENS ENTRE ACTIVITES INDUSTRIELLES

### Action 6 : Développement de la Filière Pierre

**Axe :** ATTIRER - INNOVER

#### Action 6.1 : Développement de la MAISON DES CAILLOUX

**Localisation :** Capvern (65)

**Description de l'action :**

Achat d'une machine numérique de découpe permettant plus de précision à la découpe et de répondre à des marchés plus exigeants.

**Diagnostic de la situation :**

La Maison des Cailloux transforme depuis 1997 les différents Marbres et Pierres des Pyrénées, de France et d'ailleurs. Elle développe un savoir-faire reconnu et adapté aux spécificités d'un matériau exigeant, chacun ayant sa spécificité: ardoises, calcaires, grès, quartzites, granits...

Depuis une dizaine d'années, le recrutement est difficile dans la taille des pierres et les commandes arrivent par vague et pas de façon continu.

Afin de rester compétitif et de répondre dans les temps aux commandes, la société a besoin d'investir dans cet équipement numérique qui jusque-là était manuel.

**Objectifs :**

- Pallier au manque de personnel
- Pouvoir répondre à certaines demandes et absorber plus de commandes

**Budget prévisionnel**

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement	120 000€
<b>Total</b>	<b>120 000€</b>

**Calendrier**

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

Dossier déposé sur le Contrat de croissance

Dossier déposé auprès d'Initiatives Pyrénées pour un prêt d'honneur de 10 000€

Un salarié recruté en AFPR depuis le 7 octobre jusqu'au 27 décembre pour une embauche le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Achat de la machine
- Augmentation de la production

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	Département
	non				Pass Contrat Croissance	Prêt d'honneur

#### Action 6.2 : Papier de Pierre et fil de Pierre 3D

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Groupe Enviro-développement et MINORGA SAS

**Partenaires engagés :** David Cottreau - groupe Enviro Développement, Sébastien Chanfreau - Président

de MINORGA SAS, Jean-Denis Bergès - Développeur chez Etablissements  
Deray - Samsara homes, Ad'Occ

### Localisation : Saint Gaudens (31)

#### **Description de l'action :**

Le Comminges présente la particularité d'offrir une exploitation de gisements compatibles avec les caractéristiques recherchées pour la fabrication du papier de pierre et des filaments 3D de pierre qui sont des conditions d'implantation favorables.

Ces deux produits valorisant les déchets minéraux permettent d'envisager la création d'une nouvelle filière industrielle pour la valorisation de la pierre, depuis la matière première, en passant par leur transformation en produits à haute valeur ajoutée jusqu'à leur recyclage et fin de vie : il n'y a aucun projet équivalent à ce jour au niveau européen.

Papier de pierre : implanter la première ligne européenne de papier pierre d'une capacité de 10 kt/an afin de capter un marché encore aux prémices mais porté par les impératifs environnementaux qui feront émerger les technologies les plus vertueuses et les moins impactantes pour la planète.

Filament de pierre 3D : Développer une unité de fabrication de fil de pierre 3D MINORGA de capacité 5-10 t/an

Filière Pierre : Ces deux projets sont étroitement liés par la nécessité de créer une filière autour de l'utilisation des déchets de Pierre, la recherche et développement associée ainsi que les hommes qui ont décidé de mettre leurs compétences en commun au service de ce projet d'avenir.

#### **Diagnostic de la situation :**

Le Comminges dispose de ressources minières naturelles en quantité et qualité (carbonate de calcium, marbre, calcaire). Des déchets de production sont générés qu'il est possible de valoriser en les utilisant pour la fabrication de produits innovants à plus forte valeur ajoutée. Deux produits peuvent être développés en utilisant majoritairement de la poudre de pierre dans la composition :

- Le papier de pierre est un papier aux multiples qualités qui est composé à 80 % de poudre de pierre et de 20 % de matière synthétique.
- Le filament de pierre est un filament dédié à la fabrication additive utilisant la technologie d'impression 3D par dépôt de filament fondu (filament 3D FDM).

#### **Papier de pierre :**

Il faut 2 à 3 tonnes de bois pour fabriquer une tonne de papier classique (SourceGreenPeace). 250 000 hectares de forêt tropicale disparaissent chaque semaine à travers le monde, cela représente 25 fois la superficie de Paris. La fabrication d'un kilo de papier nécessite également de 60 à 100 litres d'eau et 17 Wh sont nécessaires pour produire 1 seule feuille de papier. Enfin, la consommation énergétique atteint 5 000 kWh pour fabriquer une tonne de papier. le processus entraîne des rejets d'effluents liquides (eaux usées) et gazeux (essentiellement dus à la production d'énergie), des odeurs et du bruit.

Le papier de pierre est un papier fabriqué à partir de déchets de construction ou de poussière issue des carrières et du travail de la pierre. Lors du processus de production, ni arbres, ni fibres ni agents de blanchiments. De plus, le procédé industriel ne nécessite pas d'eau pour la fabrication, ce qui rare pour être souligné. Le papier pierre est composé de 80% de poudre minérale (Carbonate de Calcium) et de 20% de Polyéthylène Haute Densité (une résine non toxique) qui agit comme liant afin de fabriquer ce papier écologique (biodégradable à 80%) et réutilisable à l'infini. Le processus de production consomme 85% moins d'énergie que les papiers traditionnels, nécessite 20 à 30% moins d'encre lors de l'impression et aucune goutte d'eau, contrairement aux 60.000 litres d'eau utilisés pour la production d'une tonne de papier traditionnel. Le papier pierre est biodégradable en 12 mois et ne contient pas de métaux lourds selon la Directive n° 94/62/CE relative aux emballages et déchets d'emballages.

Dans le contexte actuel d'urgence environnementale, le papier pierre présente toutes les vertues de préservation des ressources naturelles et de consommation énergétique. Il y a plus de deux millénaires, la Chine a inventé le premier processus de fabrication de papier, et l'a réinventé au XXI<sup>ème</sup> siècle avec le papier pierre.

#### **Filament de pierre 3D FDM**

Le filament de pierre 3D FDM est une innovation qui découle des technologies utilisés pour la production du papier de pierre. C'est un produit innovant breveté par la société MINORGA SAS, que ce soit pour les

compositions (majoritairement de la pierre), la fabrication des filaments pour imprimante 3D FDM. Le filament de pierre 3D FDM présente donc tous les avantages du papier de pierre, depuis la ressource écologique jusqu'au recyclage.

Le marché des consommables est dominé par le PLA qui est le matériau plastique phare pour dimensionner les imprimantes et réaliser des impressions 3D FDM. Disponible à des prix très concurrentiels (~20 €/kg), son utilisation est d'autant plus croissante que c'est un matériau biosourcé. Néanmoins, son empreinte écologique est discutable dans la mesure où il est difficilement recyclable et que les applications B to B peinent à se développer. Une raison principale est que la valeur ajoutée est faible : une pièce en plastique, même biosourcée reste une pièce en plastique. La pièce réalisée est la pièce définitive avec des finitions difficilement possibles. Les filaments PLA chargés à 50 % en matières minérales sont une innovation mais n'apporte qu'un avantage esthétique avec des prix d'achat 2 à 4 fois supérieurs à celui des PLA purs.

Comparé à cette concurrence qui occupe ¾ du marché, les pièces réalisées par impression 3D FDM avec le filament MINORGA sont vraiment similaires à de la pierre (rendu, couleur, toucher, propriétés mécaniques et thermiques) et suivant les formulations utilisées des propriétés nouvelles (souple, doux au toucher). On peut ensuite appliquer de nombreux niveaux de finition facilement réalisables : ébavurage, ponçage, peinture, voire même l'imprégnation d'odeur.

Comme le papier de pierre, le procédé de fabrication des filaments MINORGA ne nécessite pas d'eau, ce qui est rare pour être encore souligné.

Les filaments MINORGA sont aussi biodégradables presque en totalité et recyclable à l'infini, avec des performances techniques équivalentes ou supérieures au PLA : en terme d'image, ce sont là des critères sociétaux qui sont recherchés pour le développement des consommables utilisés en fabrication additive, et ceci à l'échelle internationale.

#### Objectifs :

##### Papier de Pierre :

- 1 à 1,5M€ d'investissement productif (Investisseurs / BPI / Subventions des collectivités (Europe, Etat, Région) à l'embauche et à l'installation. + 500 000€ d'amorçage (recrutements, aménagement du bâtiment, développement de la gamme de produits finis, actions promotionnelles, commercialisation), incluant un apport initial de 250 k€ par Enviro Développement.
- Accompagnement pour supplanter les freins identifiés : lobby de l'industrie papetière.

##### Fil de pierre :

- Investissements privés et subventions des collectivités à hauteur de 500 k€, avec un apport initial de 100 k€ par MINORGA.
- Étude / ingénierie : Recherche & Développement (extension des gammes produits et des services), recherche de nouveaux marchés, protection intellectuelle et juridique, développement marketing et commercial.
- Accompagnement pour lever les freins identifiés : RH (équipe entrepreneuriale à construire recrutement d'une dizaine de personnes de qualification opérateur à cadre supérieur), marché concurrentiel des consommables pour l'impression 3D

##### Filière pierre :

- intégration de cette filière dans les filières de recyclage existantes et accompagnement intégral pour sa réalisation et mise en place au niveau national.

#### Budget prévisionnel (uniquement en dépenses):

Dépenses	Montant (€ HT)
Papier de pierre – investissement et fond d'amorçage	2 000 000€
Fil de Pierre – dvpt productif et commercial	500 000€
Filière pierre (déploiement national)	1 000 000€
TOTAL	3 500 000€

#### Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Etude, ingénierie, investissement, financement

#### Calendrier :

Fil de pierre :

- dernier trimestre 2019 : acquisition des premiers clients avec un CA
- 1<sup>er</sup> semestre 2020 : recrutement (1 personne), développement technique et commercial de nouveaux produits, intégration de locaux de productions
- 2<sup>ème</sup> semestre 2020 : 100 k€ de CA atteint, croissance organique (recrutement) et de la production

Papier de pierre :

- Dernier trimestre 2019 : finalisation des négociations avec les fournisseurs de la technologie et approche des premiers clients potentiels
- 1<sup>er</sup> semestre 2020 : Levée des fonds et création de la structure juridique, recrutement (plusieurs dizaines de personnes) et formation du personnel
- 2<sup>ème</sup> semestre 2020 : implantation de la première ligne, mise en essai et mise en production

Filière Pierre :

- mise en place et déploiement national finalisé à l'horizon 2021.

**Etat d'avancement :**Fil de pierre 3D :

la société MINORGA vient d'être créée et s'installe dans la pépinière Théogone de Martres-Tolosane 30 m<sup>2</sup> de bureau + 10 m<sup>2</sup> de stockage mis à disposition)

Les investissements financiers (prêts d'honneur et bancaires sont accordés)

Des négociations avec les fournisseurs d'équipements de production sont identifiés et leur acquisition devrait être effective au plus tard fin novembre 2019.

Le business model est défini et les premiers contrats devraient être signés d'ici fin 2019.

Papier de pierre :

Les fournisseurs de l'outil de production sont identifiés et des négociations sont en cours pour ajuster le coût global de la première ligne de production et l'implication que pourrait avoir les fournisseurs de la technologie dans la structure française.

Un bâtiment disponible d'environ 500M<sup>2</sup> suffisant pour le lancement de l'activité et idéalement situé par rapport aux gisements a été identifié.

Filière Pierre :

Les fournisseurs locaux de la matière première ont été approchés pour sécuriser les approvisionnements à venir (Lannemezan, Comminges). Les parties prenantes travaillent depuis plusieurs mois sur ce projet et sont à présent prêtes pour lancer la phase de création de la structure de production.

**Ad'Occ se propose d'élargir la réflexion sur le secteur marbre en particulier, voire pierre dans son ensemble, avec les entreprises du Territoire d'Industrie.**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Diagrammes de GANTT pour l'ordonnancement des actions et la gestion du projet pour chaque axe de développement du projet : papier de pierre, fil de pierre 3D, filière industrielle Pierre

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

## DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION
		non	A étudier				

**Action 6.3 : Développement et Innovation SOCLI**

**Maître d'ouvrage de l'action : SAS SOCLI**

**Partenaires engagés :** COVED PAPREC, DREAL, Ad'Occ

**Financeurs potentiels :** Région Occitanie, ADEME/ETAT, BDT...

**Localisation** : Izaourt (65)**Description de l'action :**

Etude de faisabilité et Investissements matériels pour substituer l'antracite par de la biomasse dans les fours à pierre.

**Diagnostic de la situation :**

Fabricant de chaux hydraulique naturelle depuis plus de 150 ans, de mortiers et de produits de haute technicité, Socli est filiale de Ciments Calcia, au sein du groupe HeidelbergCement.

Sur son site de production de chaux situé à Izaourt (65) sont également fabriqués et conditionnés des produits spéciaux de haute technicité. Le site d'Izaourt produit et distribue une large gamme de chaux, de liants et de produits finis à la chaux naturelle, destinée aux acteurs du bâtiment et des Travaux Publics.

Afin de réduire les coûts de production et de matières premières et également de valoriser l'utilisation de matériaux recyclés et de biomasse, l'entreprise vise à innover en modifiant ses procédés de cuisson de la pierre. Plusieurs types de biomasse comme combustibles de substitution à l'antracite seront expérimentés qui engendreront des investissements dans l'outil de production pendant et à la suite de l'expérimentation.

**Objectifs :**

- Valoriser l'utilisation de matériaux recyclés et de biomasse
- Réduire les coûts de matières premières et être compétitif sur les marchés mondiaux et nationaux
- Réduire l'empreinte carbone des outils de production

**Budget prévisionnel**

Dépenses	Montant (€ HT)
Etudes de Faisabilité	200 000€
Investissement Matériel	2 000 000€
<b>Total</b>	<b>2 200 000€</b>

**Calendrier**

2020 Etudes et premiers investissements

2021 Expérimentation et optimisation des process / Investissements pour recalibrer l'outil de production en fonction des résultats de l'étude et de l'expérimentation

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

Les premières études d'opportunités ont eu lieu en interne et avec des partenaires associés, notamment pour la fourniture de biomasse en 2019. Des contacts sont pris avec la DREAL et une réunion aura lieu le 18 Octobre pour définir les cadres légaux des études et de l'expérimentation.

Dossiers déposés d'ici fin 2019/début 2020 aux financeurs.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Etudes et expérimentations terminées
- Achats matériels de production
- Réduction des coûts de matières premières et de production
- Réduction empreinte carbone

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	Département
Subvention Ademe	non	Prêt ?	A étudier		Contrat Innovation	

## ORIENTATION N°6 : FAIRE DE L'AGROALIMENTAIRE UN VECTEUR DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET D'EMPLOIS

### Action 7 : Modernisation des abattoirs du Comminges et nouveau mode de gouvernance

**Axe : Innover**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges pour le volet « création de la SEM/SCIC » et future SEM/SCIC pour les investissements

**Partenaires engagés :** PETR et communautés de communes du Comminges, Abattoirs du Comminges, Coopératives agricoles et Chevillard locaux, Chambre d'agriculture et professions agricoles, Toulouse Métropole (plan d'alimentation, INTERBEV, COPYC, ELVEA 31, interprofessions de l'élevage)

**Localisation :** Saint Gaudens et Boulogne sur Gesse (31)

**Description de l'action :**

- Créer une SEM unique ou SCIC qui assure la gouvernance et la gestion des abattoirs et ateliers de transformation attenants de Saint Gaudens (régie municipale) et Boulogne sur Gesse (gérant privé qui part à la retraite sans repreneurs) : rédaction des statuts avec répartition des pouvoirs et constitution du capital
- Réalisation des investissements renforçant les outils

**Diagnostic de la situation :**

Le Comminges est un territoire d'élevage (1000 éleveurs sur le seul territoire) avec des productions de qualités correspondant aux évolutions de la demande (santé, local et qualité) et aux attentes environnementales (zones herbagères, pas d'élevage industriel) mais avec un risque de disparition de 30% des exploitations si la filière ne se structure pas.

Pour maintenir cette activité capitale pour le milieu rural, la profession réoriente sa production vers plus de valeur ajoutée : traditionnellement zone de naissance tournée vers l'export du vif, elle souhaite engraisser davantage pour une cible de viande de boucherie, tout en s'organisant commercialement pour reconquérir des parts de marchés sur la restauration collective et commerciale de proximité, certaines GMS et bien sûr la vente directe.

Or pour se faire, le maintien et le renforcement des outils d'abattage et de découpe-transformation est capital : une évolution et optimisation des outils existants est préconisée dans le cadre l'Etude Triesse Gresard portée par la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges et cofinancée par la Région Occitanie et les Fonds Leader, étude réalisée en 2019 et inscrite dans l'axe 2 du Projet Alimentaire Territorial mené par le PETR Pays Comminges Pyrénées (à noter pour se faire la présence de deux abattoirs complémentaires avec ateliers de transformations également complémentaires/ Saint Gaudens sur l'axe A64, géré en régie municipale et Boulogne sur Gesse dont le gérant privé part à la retraite sans succession)

**Objectifs :**

- Maintenir et renforcer les 2 outils d'abattage et leurs ateliers de découpe et transformation attenants, du Comminges (les 2 de Haute-Garonne), maillons intermédiaires essentiels pour l'ensemble de la filière amont (élevage) et aval (évolution de la demande), par leur unification (gestion commune par une SEM, complémentarité des outils et des abattages, optimisation de la gestion, mutualisation du personnel, etc...)
- Faire de ces outils des supports régionaux pour la formation des personnels d'abattage (pas de formation en France) et de boucherie/transformation (adaptation des métiers aux évolutions de la consommation ainsi que sociétales)

**Budget prévisionnel**

Dépenses	Montant (€ HT)
Ingénierie / création SEM*	20 000
Investissement sur les 2 abattoirs avec rachat des actifs de la société privée actuelle/ aides publiques pour les travaux, apports de fonds propres des partenaires à travers la SEM (1,5 M €) et emprunts (amortis par les activités)	6 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 020 000</b>

\*rédaction des statuts, finalisation de la gouvernance et constitution du capital)

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Ingénierie, investissement, financement

**Calendrier :**

- Dernier trimestre 2019 : validation du plan d'investissement, du business plan et de préfiguration de la SEM
- Premier trimestre 2020 : rédaction des statuts de la SEM et appel d'offres
- Troisième trimestre 2020 : création de la SEM, lancement des travaux

**Etat d'avancement :**

- Dernier trimestre 2019 : validation du plan d'investissement, du business plan et de préfiguration de la SEM Etude Triesse Gressard mentionnée ci-dessus.
- remarque : l'abattoir de Saint Gaudens (mairie de Saint Gaudens) a obtenu en 2019 des subventions pour des premiers investissements de modernisation de l'outil (plus de 507.000€ d'investissements, accompagnés à hauteur de 194.000 € par la Région Occitanie).
- Premier trimestre 2020 : rédaction des statuts de la SEM et appel d'offres
- Troisième trimestre 2020 : création de la SEM, lancement des travaux

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance**

- Maintien et développement des activités et de l'emploi : progression des emplois directs et plus de 1000 emplois indirects (chevillards, élevage) d'emplois par la valorisation nouvelle des viandes (transformations et plats préparés) et par l'accompagnement aval de la commercialisation circuits et le gain de parts de marché notamment sur Toulouse Métropole (restauration commerciale/ GMS/ restauration collective (loi EGALIM)
- Maintien du tissu rural et structuration de la filière élevage : attractivité pour les nombreuses reprises d'exploitations à venir grâce à la structuration de la filière élevage et l'évolution des productions tournées vers plus de valeurs ajoutées (accroissement de la finition des animaux pour la boucherie, valorisation des zones herbagères, complémentarité polyculture-élevage)

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION

## ORIENTATION N°6 : FAIRE DE L'AGROALIMENTAIRE UN VECTEUR DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET D'EMPLOIS

### Action 8: Valorisation des cuirs, peaux et laines

**Axe : innover**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Equarisseurs AKIOLIS et/ou Ets Frontin et/ou INTERBEV pour le volet « Etude-recherche valorisation des cuirs et peaux d'abattoirs » et future SCIC pour micro-filature (suite à étude ADEPFO auprès de l'association « Laine de Pyrène »)

**Partenaires engagés :** INTERBEV, COPYC, Abattoirs de saint Gaudens et Boulogne sur Gesse, Equarisseurs, Association « laine de Pyrène », PETR Pays Comminges Pyrénées, Ad'Occ

**Localisation :** Secteur Saint Gaudens (31)

#### Description de l'action

I/ Délainer les peaux pour les rentrer en matière première dans les PAT (protéine animal transformée)  
Faire des essais de délainage dans une des rares usines qui reste en Europe (Espagne) pour :

- 1) estimer le coût de la transformation
- 2) quantifier la valeur en protéine
- 3) faire des essais en partenariat avec les équarisseurs
- 4) Retour de cette étude pour voir si cette transformation donne de la valeur aux peaux en abattoir
- 5) Etudier la pertinence d'une usine de délainage. Il n'y en a plus en France

II/ Etude pour les débouchés de la laine issue des peaux d'abattoirs délainées et des laines issues des tontes d'animaux vivants (tissage, isolation, etc...)

III/ Création d'une micro-filature en Comminges par une SCIC en création (mutation de l'association « Laine de Pyrène »).

**Diagnostic de la situation :**

La situation mondiale du commerce des cuirs et peaux n'est plus porteur encore à consommer des cuirs et peaux alors que l'industrie automobile, l'ameublement et le vêtement se détournent de ce produit. Les coûts de revient de la transformation, très polluante, la mise en œuvre du produit plus complexe que le tissu et aussi la cause bien-être animal justifient la situation. Le prix de vente des cuirs et peaux en abattoir est en constante chute depuis deux ans au point que les peaux d'agneaux ne trouvent plus aucuns débouchés. Il devient même impossible de les détruire, y compris en payant une prestation. Ce n'est pas une crise conjoncturelle, c'est un phénomène de société. Actuellement, le seul débouché d'une peau est l'industrie du cuir.

**Objectifs :**

Trouver un nouveau débouché pour valoriser les peaux d'agneaux du secteur de l'abattage. Faire une première transformation sur les peaux : le délainage et usage de ce résidu de laine (qualités de feutres/ paillage-filtration) et lien avec une seconde transformation (projet de micro filature par l'association « laine de Pyrène ». Les peaux pourraient reprendre le chemin du cuir ou celui de la transformation en protéine pour l'alimentation des animaux domestique (pet food)

**Budget prévisionnel (uniquement en dépenses) :**

Dépenses	Montant (€ HT)
Etude de faisabilité	100.000
Etude d'implantation d'une usine de délainage sur le Comminges	15.000
Création d'une micro-filature en Comminges : investissement machines	200.000
TOTAL	315 000

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Diagnostic, étude, financement, Investissement

**Calendrier :**

- Audit et Essais auprès des usines de délainage en Espagne : 1<sup>er</sup> trimestre 2020
- Validation auprès des laboratoires et équarisseurs quant à l'impact de la transformation et la valeur ajoutée/ Etude de valorisation de la laine (isolation, tissage, ...) et création de la micro-filature : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2020
- Etude de montage d'une usine de délainage et valorisation de la laine (isolation, tissage) en Comminges : Dernier trimestre 2020

**Etat d'avancement :**

- Etat des lieux réalisé depuis Février 2019
- Réflexions engagées courant 2019 avec les équarisseurs (ATEMAX-AKIOLIS) , des marchands de cuir et peaux (ETS FORTIN à Pau) , des laboratoires de recherches (LCA/ laboratoire de chimie agro-industrielle de Toulouse), Agri Sud Ouest Innovation (Toulouse), INTERBEV ainsi que les abattoirs
- Accompagnement ADEPFO de l'association "laine de Pyrenne" pour projet de création de micro-filature sur le Comminges: dernier semestre 2019 (livrables :business plan et montage des statuts de la SCIC "laine de Pyrène")

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- 1) Calcul de la valeur ajoutée des cuirs et peaux
- 2) Evaluation du volume potentiel transformé et valorisé
- 3) calcul des débouchés
- 4) Nombres d'abattoirs engagés dans la démarche
- 5) Nombre d'éleveurs ovins impactés
- 6) nombre de partenaires associés et de collaborations contractualisées
- 7) nombre d'Innovations initiées

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement cadre)

## DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION
		Non si MO privée	A étudier				

## ORIENTATION N°7: PARTICIPER A LA CROISSANCE DES INDUSTRIES MECANIKES, METALLURGIQUES ET AUTRES MATERIAUX INDUSTRIELS PAR L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION

### Action 9 : Soutien aux projets de développement de l'entreprise MECAMONT

**Axe :** INNOVER - ATTIRER

**Localisation :** Lannemezan (65)

**Sous-action 9.1 :** HUAROS

**Maître d'ouvrage de l'action :** SAS MECAMONT

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, Ad'Occ

#### Description de l'action :

Création d'un prototypage en cours pour des téléphériques de chantier et du transport de personnes (validation 15/11/2019) et création de l'unité de production en 2020 ou 21. Le projet initial réside dans la construction de 200 téléphériques de chantier.

#### Diagnostic de la situation :

Un client d'Amérique du sud avait un besoin et ce type de téléphérique de petite taille n'existait pas dans le monde. La Société Mécamont a accepté de réaliser ce prototype.

#### Objectifs :

- Développer de nouveaux marchés
- Répondre à une demande de clients
- Devenir leader mondial dans ce type d'outil

#### Budget prévisionnel:

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement sur l'unité de production	1 240 000
<b>Total</b>	<b>1 240 000</b>

#### Calendrier

Le prototypage va être monté à l'hiver 2019/2020 et l'unité de production fin 2020.

#### Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :

Les fonds des études ont été avancés par Mécamont qui a obtenu un prêt BPI de 400K€ le 12/01/2018 pour la phase de prototypage.

Des accords sont en cours pour obtenir du terrain supplémentaire afin de créer l'unité de fabrication en 2020. Une rencontre est prévue le 11/10 avec Ad'Occ pour le montage des dossiers de subvention.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Augmentation de la production, des débouchés commerciaux et des effectifs territoriaux.

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non	A étudier			CONTRAT INNOVATION / PIA3 régionalisé	

**Sous-action 9.2 : EOLIENNE**

**Maître d'ouvrage de l'action : SAS MECAMONT**

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, Ad'Occ

**Description de l'action :**

Création d'un prototypage (oct 2019) et de fabrication en série d'éoliennes à axe verticale (à partir de 2020) en collaboration avec une société grenobloise qui regroupe les ingénieurs et physiciens de la technologie éolienne. L'objectif est de créer des éoliennes de 2 à 6 m de hauteur qui sont plus productives que celles de grande taille et plus simple à installer dans une diversité de site.

La production prévue pour 2020 est de 60 éoliennes sur 2 projets pour le lancement.

La production régulière sera de 200 à 300 éoliennes par an.

L'investissement concerne l'acquisition de machines de production pour effectuer de la série.

**Diagnostic de la situation :**

La société Grenobloise a souhaité travailler avec la société Mécamont qui offrait un tout compris dans la mise en place de projet d'ampleur: Bureau d'études, capacité à réaliser des prototypes et à lancer de la production.

**Objectifs :**

- Développer de nouveaux marchés
- Répondre à une demande de clients

**Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement Machine-outil	800 000€
<b>Total</b>	<b>800 000€</b>

**Calendrier**

Le prototypage va être monté à l'hiver 2019/2020.

La production en 2020-2021

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

Les études des projets sont à un stade très avancées voire de finalisation avant fabrication des prototypes. Les fonds des études ont été avancés par Mécamont.

L'unité de production va nécessiter de l'acquisition de terrain qui est en cours.

Une rencontre est prévue le 11/10 avec Ad'Occ pour le montage des dossiers de subvention.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Augmentation de la production, des débouchés commerciaux et des effectifs de Mécamont dans le bassin territorial.

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non				CONTRAT INNOVATION / PIA 3 Régionalisé	

**Sous-action 9.3 : BALLOONEOS****Maître d'ouvrage de l'action : SAS MECAMONT****Partenaires engagés :** Région Occitanie, Ad'Occ**Description de l'action :**

Création d'un prototypage (2020) pour une attraction de nacelle type montgolfière gonflée à l'hélium atteignant 50m de hauteur. Ces montgolfières entièrement autonomes seront reliées par un câble au sol et effectueront un parcours sur un domaine touristique pyrénéen. Ce projet est étudié en collaboration avec la société toulousaine et le prototypage sera installé à Mecamont. Une fabrication en série est prévue sur le site Mecamont ainsi que le stockage et les essais des ballons gonflés à l'hélium.

**Diagnostic de la situation :**

Une station de ski a fait une demande à la société Mecamont pour créer cette nouveauté. Pour la technologie, Mecamont s'est rapproché d'une entreprise de Toulouse, Star Engineering

**Objectifs :**

- Développer de nouveaux marchés
- Répondre à une demande de clients

**Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement Prototypage	350 000€
Investissement unité de production	2 000 000€
<b>Total</b>	<b>2 350 000€</b>

**Calendrier**

Le prototypage va être monté à l'hiver 2019/2020.

La production en 2020-2021

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

Les études des projets sont à un stade de finalisation avant fabrication des prototypes.

Les fonds des études ont été avancés par Mecamont qui a effectué des demandes à la Région pour le prototypage: 177K€ de subvention région obtenue à ce jour sur le Contrat Readynov.

Une rencontre est prévue le 11/10 avec Ad'Occ pour le montage des dossiers de subvention.

Une réunion est prévue le 18/10 avec le partenaire et client afin de finaliser le développement du projet à l'échelle européenne avec 40 sites qui seraient concernés.

La société Mecamont a signé une convention avec la station pyrénéenne.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Augmentation de la production, des débouchés commerciaux et des effectifs de Mecamont dans le bassin territorial.

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGIO	Affiché le ID : 065-246500573-20200204-2020_12BCA-CC
	non				Contrat croissance	

## ORIENTATION N°7: PARTICIPER A LA CROISSANCE DES INDUSTRIES MECANQUES, METALLURGIQUES ET AUTRES MATERIAUX INDUSTRIELS PAR L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION

### Action 10 : Soutien aux projets de développement de l'entreprise MILC

**Axe :** INNOVER – RECRUTER – ATTIRER - SIMPLIFIER

**Localisation :** La Barthe de Neste (65)

#### Sous-action 10.1 : Assemblage de véhicules légers électrique et à hydrogène

**Maître d'ouvrage de l'action :** SARL MILC – MADE IN LE COIN

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, CCPL, Pragma Industries, banques (Crédit Agricole et Crédit Mutuel), Ad'Occ, Cluster Vélo Vallée

#### **Description de l'action :**

Devenir expert dans l'assemblage et la mise en service de véhicules légers électriques fonctionnant à l'hydrogène et développer et sécuriser l'assemblage de l'outil de production. Pour cela il est nécessaire de former les équipes en place et les collaborateurs à venir et d'investir dans l'outil de production et d'assemblage :

- Création d'un emplacement dédié au stockage de l'hydrogène
- amélioration de l'outil d'assemblage en place
- investissement sur un outil productif assemblage de roues
- Formation sur la manipulation des gaz dangereux et des piles à combustibles.

#### **Diagnostic de la situation :**

La société MILC est une jeune société, créée en 2013, et spécialisée dans le prototypage de véhicules à mobilité douce répondant à des besoins très spécifiques : création de vélos sur mesure, de vélo à assistance électrique (a participé au montage des 200 vélos à hydrogène présentés par Pragma au G7 de Biarritz).

Reconnue dans son domaine et travaillant avec un réseau important de partenaires, elle doit aujourd'hui développer sa partie production afin de répondre aux demandes.

Suite au G7, plusieurs commandes pour un volume de 1500 vélos, notamment des vélos à hydrogène avec Pragma, sont validées.

#### **Objectifs :**

- Fabriquer des volumes plus importants
- Continuer à innover dans le domaine de la mobilité douce
- Consolider le développement de l'entreprise
- Devenir un expert national reconnu dans ce secteur d'activité

#### **Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Formation des opérateurs et adaptation de l'atelier	10 000€
Investissement sur l'outil d'assemblage	95 000€
Ligne de montage des roues	95 000€
<b>Total</b>	<b>200 000€</b>

**Calendrier :** 2019-2020

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

Un premier pass occitanie investissement de la Région Occitanie a été dem  
dépenses de 38 000€.

Un contrat d'innovation va être déposé prochainement pour les 162 000€ restant.

Des commandes sont en cours.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de commandes
- Reconnaissance nationale

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non	A étudier			PASS /CONTRAT CROISSAN CE	

**Sous-action 10.2 : Industrialisation d'un vélo haut de gamme connecté et production locale**

**Maître d'ouvrage de l'action :** Il s'agit d'un projet partenarial entre plusieurs entreprises : **SARL MILC – MADE IN LE COIN, PICHINOV, SERIOUS, ANTIDOTE SOLUTIONS, AGORALYS et LORIS FIBRE.**

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, CCPL, Crédit Mutuel, BPI France, LAAS-CNRS, Ad'Occ, Cluster Vélo Vallée

**Description de l'action :**

Le projet repose sur la création d'une nouvelle marque de vélo très haut de gamme « Le Bon Velo » sur la région Occitanie dédiée à la mobilité couvrant les marchés Route, VéloTaf et VTT.

Cette offre reposera sur une solution (service et produit) haut de gamme qui délivrera une expérience unique pour le consommateur. Son vélo sera dans son développement/étude, et utilisera toutes les nouvelles technologies autour des concepts suivants: Mobilité Connectée (IOT) et Assistée (Cinématique et BioMécanique), Intelligence Artificielle, BigData, Développement Durable, Personnalisation Individuelle et Industrialisation Locale.

Nous voulons proposer ainsi une offre multi solutions à nos clients (sur la base service/produit). La relation client sera donc au centre du processus.

2019 - 2020 : Bureau d'études et design, R&D sur les objets connectés et traitement des données, création d'une structure financière, création de la marque et du brevet

2020 : phase commerciale et organisation de l'équipe

2021 : production

**Diagnostic de la situation :**

Plusieurs acteurs locaux du milieu du Cycle, du web, des objets connectés avec des compétences/expériences reconnues travaillent depuis des années sur ce projet avec l'accompagnement des labos de recherches de Toulouse: l'IRIT et LAAS-CNRS sur le développement des capteurs connectés et la gestion des datas.

Le cabinet Antidote Solutions édite le cahier des charges projet et produits. La veille technologique réalisée depuis 3 ans doit être également formalisée.

Un premier prototype devrait ensuite être produit par MILC-LORIS FIBRE

La méthodologie de fabrication en local est en cours de définition par Milc - Loris Fibre. Ceci permettra de réindustrialiser sur le territoire de la CCPL.

MILC traitera le processus d'industrialisation, assemblage et logistique.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020

Reçu en préfecture le 10/02/2020

Affiché le



ID : 065-246500573-20200204-2020\_12BCA-CC

**Objectifs :**

- Création d'une marque haut de gamme déclinée sur plusieurs produits
- Innover dans les nouvelles technologies afin d'apporter une évolution dans la fabrication des vélos et ainsi offrir aux clients les produits qui leur correspondent.
- Produire localement car la production asiatique ne peut pas répondre à ce type de marché.
- Création d'un marché haut de gamme dans le sur mesure.
- Consolider le développement des entreprises

**Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Bureau d'études et R&D	900 000€
<b>Total</b>	<b>900 000€</b>

Calendrier : 2019-2020

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

- contact avec les laboratoires de recherche: l'IRIT et LAAS-CNRS
- Le cabinet Antidote solutions travaille en ce moment sur l'édition du cahier des charges projet et produits. La veille technologique réalisée depuis 3 ans est formalisée.
- Travail avec Ad'Occ 31 et BPI 31 pour la recherche de financement ; Readynov et dispositif innovation
- Création d'un tableau de bord partagé de suivi des commandes accessible aux clients
- Les accords bancaires sont en cours.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Création de la marque BON VELO

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non	A étudier			Readynov	
					Contrat Innovation	

**Sous-action 10.3 : Mutualisation autour de la mobilité**

**Maître d'ouvrage de l'action :** Il s'agit d'un projet partenarial entre plusieurs entreprises : **SARL MILC – MADE IN LE COIN, PICHINOV, SERIOUS, ANTIDOTE SOLUTIONS et LORIS FIBRE.**

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, CCPL, Crédit Mutuel, Ad'Occ, Cluster Vélo Vallée

**Description de l'action :**

Projet de mutualisation de plusieurs TPE ayant comme ligne conductrice les produits de mobilité (Vélo sous toutes ses formes, véhicules légers, véhicule de mobilité réduite, véhicules électriques), il doit permettre de mutualiser les moyens humains, immobiliers, matériels, juridico-financiers, avec pour objectif de favoriser le développement des savoirs faire de chaque structure et de se focaliser sur leurs expertises métiers dans une réalisation collective des véhicules légers et vélos. Les actions :

- Mise en place d'un Progiciel de gestion intégrée (ERP) permettant d'avoir une gestion commune des clients, des stocks, de la comptabilité, la plateforme ecommerce...
- Mise en place de la logistique avec l'équipement de cet espace (back office de l'e-commerce)
- Mise en place d'une cabine de peinture pour les vélos
- Mise en place d'une cabine photo 3D afin de valoriser les vélos sur le site e-commerce

**Diagnostic de la situation :**

Plusieurs sociétés ayant les mêmes problématiques se sont réunies autour du marché de la mobilité est un marché très concurrentiel qui oblige les acteurs à réduire leur coût tout en maintenant un niveau de qualité très élevé.

Nous devons relocaliser notre production: car les fournisseurs internationaux ne répondent pas nos attentes marché (prix / qualité / délais).

Les fonctions supports externalisées (expert-comptable, agence web...) ont un coût très importants alors que le service rendu n'est pas satisfaisant (en terme d'analyse financière, de conseils, d'expertise stratégique,...).

**Objectifs :**

- Mutualisation des outils de production afin de gagner en flexibilité et en qualité.
- Relocation de la production en Occitanie
- Mutualisation des fonctions supports: les fonctions comptables, administratives, ressources humaines, de communication, commerciales, ingénieur produit et de Direction doivent être internalisées et mutualisées.
- Mutualisation d'un progiciel de gestion intégré (ERP): multi sociétés, multi utilisateurs.
- Cet outil informatique devrait nous permettre de gagner en fiabilité de l'information: stock, suivi client, suivi des coûts de production, ...et d'affiner nos indicateurs de pilotage d'activité.
- La mutualisation des compétences est une force.

**Budget prévisionnel:**

Dépenses	Montant (€ HT)
Logiciel pro ERP	50 000€
Logistique	10 000€
Unité peinture	6 000€
Cabine photo	6 000€
<b>Total</b>	<b>72 000€</b>

**Calendrier :**

Sur 2019: Mise en place de la logistique.

Sur 2020: Mise en place ERP

Sur 2020-2021: Mise en place du traitement de surface et de la cabine de photographie

**Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :**

La ligne d'assemblage installée chez MILC en 07/2019, fonctionne depuis cette date.

Les premiers vélos assemblés sont des vélos à hydrogènes.

L'assemblage de nos vélos réalisés jusqu'à présent à Marseille (société Serious) sera relocalisé chez Milc à La Barte de Neste à compter du 01/10/2019.

Un Pass numérique et Pass investissement sont en cours de dépôt auprès d'Ad'Occ

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Mise en place de la plateforme
- Création de la cabine peinture et photo
- Achat ERP et développement du site ecommerce

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non	A étudier				

## Sous-action 10.4 : MODIFIER LES MODELES SOCIAUX ET JURIDIQUES DES ENTREPRISES PRODUCTIVES

**Maître d'ouvrage de l'action :** Il s'agit d'un projet partenarial entre plusieurs entreprises : **SARL MILC – MADE IN LE COIN, PICHINOV, SERIOUS, ANTIDOTE SOLUTIONS et LORIS FIBRE.**

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, CCPL, Crédit Mutuel, Association « Manifeste pour l'industrie » (chercheurs à Sc Po Toulouse)

### Description de l'action :

Définir un cadre juridique coopératif des entreprises de production, intégrant des notions d'ancrage des gouvernances sur les territoires, et redéfinir l'attractivité des structures par leur fonctionnement et par leur capacité à répondre aux besoins des coopérateurs.

Vers un nouveau modèle d'entreprise de production :

- Mutualiser, coopérer offrir un vrai cadre juridique à nos coopérateurs et notre fonctionnement.
- Ancrer la gouvernance des entreprises dans le territoire.
- Répondre aux besoins des coopérateurs via l'entreprise et non l'inverse.

Afin de définir ce nouveau modèle d'entreprise de production, ce collectif d'entreprises doit réaliser une étude et s'attacher d'experts et conseils dans ce domaine : réalisation de benchmarking, apport juridique...

### Diagnostic de la situation :

Ces entreprises travaillent ensemble depuis une petite dizaine d'années pour les plus ancienne et aujourd'hui elles souhaitent valoriser la mutualisation dans un esprit de développement durable s'appuyant sur les 3 concepts fondamentaux : le social et les personnes qui y travaillent, le développement économique et la conscience environnementale.

Aujourd'hui elles travaillent avec un cadre juridique standard, qui ne leur permet pas d'appliquer l'ensemble de leurs fonctionnements du quotidien.

### Objectifs :

- Créer un modèle juridique innovant qui pourrait être dupliqué par d'autres entreprises
- Mutualiser, coopérer et offrir un vrai cadre juridique à nos coopérateurs et notre fonctionnement.
- Ancrer la gouvernance des entreprises dans le territoire.
- Répondre aux besoins des coopérateurs via l'entreprise et non l'inverse

### Budget prévisionnel:

Dépenses	Montant (€ HT)
Etude spécifique	10 000€
Expertise	5 000€
<b>Total</b>	<b>15 000€</b>

**Calendrier :** 2019 - 2020

### Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :

Les entreprises travaillent actuellement sur la rédaction d'un cahier des charges

Travaux engagés avec l'association « Manifeste pour l'industrie », chercheurs de l'école des Sciences Politiques de Toulouse.

### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Obtention d'une forme juridique adaptée à nos besoins et nos valeurs

### Dispositifs de financements mobilisables :

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	non					

## ORIENTATION N°7: PARTICIPER A LA CROISSANCE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES ET AUTRES MATERIAUX INDUSTRIELS PAR L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION

### Action 11 : Modernisation et Développement de l'outil Industriel de SOFACAP

**Axe : Innover**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Entreprise SOFACAP

**Partenaires engagés :** OPEO

**Localisation :** Secteur Saint Gaudens (31)

**Description de l'action :**

- Création d'une salle Blanche et investissement matériel pour l'évolution du travail des capsules à vis vers plus d'emboutissement ( certification sur le modèle French Lab/ BRC-étude HACCP)
- Automatiser notre outil de production (Suivi informatisé de la production, MES)
- Amélioration des systèmes d'impression des capsules de surbouchage : suppression des Solvant avec la Flexo UV + Nettoyage industriel

**Diagnostic de la situation :**

SOFACAP- JANSON CAPSULES est à ce jour la 3ème entreprise sur le marché européen de la capsule pour vins et spiritueux.

En 2017, de nombreux contrats commerciaux de longue durée ont permis d'assurer le développement commercial de la société.

Or le marché de la capsule est en profonde mutation avec le déclin programmé de la capsule PVC et la nécessaire évolution vers des process durables pour ce qui relève de l'impression couleur des produits.

**Objectifs :**

Pour préserver son rang et s'inscrire dans la mutation du marché, SOFACAP doit faire évoluer son outil de production. Il s'agit :

- Aller plus avant dans le travail de la capsule à savoir l'emboutissement
- Travailler de nouveaux matériaux notamment l'étain
- Se positionner vers d'autres produits dont la coiffe champagne, avec les machines adéquates
- Intégrer des encres sans solvants dans le travail d'impression

**Budget prévisionnel (uniquement en dépenses):** 300 000€

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement matériels et aménagements liés	260 000
Prestations externes et conseils	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Ingénierie, investissement, financement

**Calendrier :** 2020

**Etat d'avancement :**

Finalisation des devis

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Amélioration des conditions de travail
- Amélioration Productivité
- Diminution des Rejets
- Certification ISO 9001 – Certification BRC

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement cadre)

## DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION
		non	A étudier				Contrat Croissance

## ORIENTATION N°7: PARTICIPER A LA CROISSANCE DES INDUSTRIES MECANIQUES, METALLURGIQUES ET AUTRES MATERIAUX INDUSTRIELS PAR L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION

### Action 12 : automatisation de maintenance navale / Diversification d'activités SERCEL par l'innovation

**Axe : Innover**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** SERCEL (Valentine)

**Partenaires engagés :** Sera communiqué après octobre 2019 (START UP/ partenariat en cours de finalisation)

**Localisation :** Valentine (31)

**Description de l'action :**

Besoin pour une société (Start Up) d'industrialiser un process d'automatisation pour la maintenance sur le marché mondial naval  
La R&D serait pilotée par cette société partenaire et la fabrication / le support client serait dirigé par SERCEL.

**Diagnostic de la situation :**

L'objectif de SERCEL Saint Gaudens est de diversifier son activité et la développer sur le territoire commingeois.  
Pour rappel SERCEL est le leader mondial des équipements sismiques utilisés pour des compagnies de recherche pour le compte de pétrolier essentiellement.  
SERCEL Saint Gaudens, c'est 200 emplois + 60 intérimaires, 25 000 m2 de bâtiments et 130 000 m2 de foncier, 13 activités dont la production, la R&D, l'industrialisation/étude de lignes automatisées, l'informatique, la logistique, l'export, etc...) et des expertises en injection plastique, usinage, mécano-soudage, assemblage mécanique et qualification.  
Dans cette dynamique de diversification, une start up vient de valider un prototype dans le domaine actuellement très polluant de certaines étapes de maintenance pour le marché naval.  
Ils ont été reçus par SERCEL Saint Gaudens pour montrer les métiers et expertises à saint Gaudens : l'objectif est donc de passer, grâce à SERCEL, à une phase d'industrialisation

**Objectifs :**

Développer à l'échelle mondiale un nouveau procédé automatisé dans la maintenance navale, sur des activités à ce jour très polluantes et qui ne le seront ainsi plus.  
La R&D serait pilotée par cette société partenaire et la fabrication / le support client serait dirigé par SERCEL.

**Budget prévisionnel (uniquement en dépenses):**

Dépenses	Montant (€ HT)
Investissement	300 à 400K€

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Financement, ingénierie, investissement

**Calendrier :**

Fin d'année 2019 pour élaborer le partenariat et 2020 pour lancer les prem

**Etat d'avancement :**

Prise de contact en juin 2019

Une nouvelle rencontre aura lieu mi-octobre pour finaliser un partenariat et arrêter les modalités.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :****Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

## DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION
		non	A étudier				Contrat innovation/ contrat croissance

### ORIENTATION STRATEGIQUE III: ACCOMPAGNER L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

**AXE :** ATTIRER - INNOVER

Le territoire d'industrie est naturellement riche en ressources diverses, de la biomasse aux énergies nouvelles ou renouvelables, actuellement exploitées bien en dessous de leurs capacités. Pour pallier cet état de fait, par le biais de partenariats intercommunaux et privés, des projets vont voir le jour prochainement pour structurer ces filières.

Trois axes de développement ont été identifiés dans le cadre du contrat :

- 1- Favoriser le développement des énergies vertes en lien avec l'industrie
- 2- Créer un écosystème « hydrogène »
- 3- Valoriser le recyclage des déchets sous toutes ses formes

### ORIENTATION N°8 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES VERTES EN LIEN AVEC L'INDUSTRIE

#### Action 13 : Unité de cogénération apportant de la chaleur et de l'électricité sur le site industriel de Lannemezan

**Axe :** ATTIRER**Maître d'ouvrage de l'action :** LANNEMEZAN BOIS ENERGIE SAS**Partenaires engagés :** ESL, LCEET, CCPL**Localisation :** Lannemezan (65)**Description de l'action :**

La société Lannemezan Bois Energie, implantée à Lannemezan, a pour objet de développer une centrale de cogénération biomasse utilisant une technique de gazéification en cogénération afin d'apporter entre autre de la chaleur pour le séchage du bois de la scierie industrielle de Lannemezan en projet.

Mise en place des conditions favorables à l'implantation d'une unité de cogénération bois afin qu'elle

puisse fournir l'énergie nécessaires aux activités implantées sur la zone d'activités.  
L'unité de production énergétique visée permet de transformer de la biomasse en chaleur. L'installation cible possède une puissance électrique installée de 2,5 MWh.

Les études préalables techniques et la mise en œuvre d'une ingénierie juridique sont les étapes essentielles pour le dimensionnement de l'unité de production afin d'obtenir la production d'énergie suffisante dans un souci d'efficacité énergétique, de gestion des approvisionnements et de valorisation de la chaleur cogénérée en circuit court.

#### Diagnostic de la situation :

Le site d'implantation sera situé sur une parcelle de 72 243 m<sup>2</sup> de la zone d'activités ALCAN, en zone UI prévue pour les projets déchets-énergie, sur la commune de Lannemezan. La surface d'implantation est de 24 000 m<sup>2</sup>.

En effet, le territoire de Lannemezan met en place une véritable politique de développement durable basée sur l'ancrage des activités, la mise en valeur des ressources et la préservation des espaces naturels. La Commune de Lannemezan souhaite, sur les terrains situés sur la Zone d'activité Alcan, développer ses savoir-faire dans les 3 domaines suivants:

- Les énergies renouvelables
- Le bois
- Le recyclage

Le projet de centrale de cogénération bois s'inscrit dans un projet de pôle bois porté par la Communauté de Communes comprenant à terme une scierie, une plateforme de gestion des approvisionnements, et d'autres unités de transformation.

Le territoire souhaite s'inscrire dans une démarche d'autonomie énergétique territoriale et soutient l'implantation de l'unité de production portée par Lannemezan Bois Energie.

#### Objectifs :

- Faire du site de Lannemezan un site de production d'énergie
- Développer les entreprises existantes et attirer de nouvelles entreprises
- Créer de l'emploi

#### Budget prévisionnel

Dépenses	Montant (€ HT)
Etudes et frais de développement	260 000€
Maitrise d'œuvre	260 000€
Génie civil	1 450 000€
Stockage (intrants)	150 000€
Chaudière	4 200 000€
Turbine ou moteur	1 200 000€
Alternateur	600 000€
Equipements de valorisation de la chaleur (échangeur de chaleur, raccordement au réseau de chaleur, ...)	400 000€
Raccordement au réseau électrique	225 000€
Frais financiers et légaux	10 000€
Autres postes de coûts de l'investissement (périphériques)	220 000€
<b>Total</b>	<b>8 975 000€</b>

#### Calendrier

Octobre 2019 : retour de la CRE et lancement des études

Fin 2020 : Dépôt du permis de construire

2021-2022 : construction

#### Etat d'avancement au 01/10/ 2019 :

Dossier en attente des résultats à l'appel d'offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) déposé au mois d'avril 2019.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020

Reçu en préfecture le 10/02/2020

Affiché le



ID : 065-246500573-20200204-2020\_12BCA-CC

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Production d'énergie électrique et thermique
- Efficacité énergétique
- Economie d'énergie primaire
- Coût de maintenance
- TRI projet

**Dispositifs de financements mobilisables :**

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
	Participation à la société possible	A étudier				

## ORIENTATION N°8 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES VERTES EN LIEN AVEC L'INDUSTRIE

## ORIENTATION N°9 : CREER UN ECOSYSTEME « HYDROGENE »

### Action 15 : étude pour la mise en place d'un écosystème hydrogène sur le territoire d'industrie Comminges - Nestes

**Axe : Innover**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Collectivités

**Partenaires engagés :** Région Occitanie, Agence AD'OCC, ADEME, AREC, ensembles des collectivités du contrat Territoire d'industrie, Coordination pour la Défense du Rail et de l'Intermodalité en Comminges/Barousse (association CDRIC)

**Localisation :** Territoire d'Industrie dans son ensemble

**Description de l'action :**

Conception, par une étude de faisabilité et d'opportunité, pour la mise en place sur le périmètre du territoire d'industrie d'un écosystème hydrogène exploitant toutes les possibilités d'usage de l'hydrogène :

- Transport : train, autres modes de transport (bus, minibus, camion, véhicules individuels, cycles)
- Bâtiment : chauffage, alimentation électrique et domotique dans l'industrie et le bâtiment public et privé de façon générale.

**Diagnostic de la situation :**

Les solutions de mobilité basées sur l'hydrogène apparaissent de plus en plus comme des réponses d'avenir correspondant aux besoins de déplacement, notamment en zone rurale et de montagne. Elles sont soutenues par les autorités :

- Le ministre de la transition écologique et solidaire a présenté le plan hydrogène de l'Etat le 1er juin 2018,
- La Région Occitanie a lancé son plan « hydrogène vert », soumis au vote des élus fin juin 2019 avec des financements à hauteur de 150M€,
- L'Etat qui a retenu les PETR Comminges et Nestes comme Territoire d'industrie.
- Les PETR eux-mêmes.

En outre, le Conseil Régional a décidé de se doter de trains à hydrogène (conception, ingénierie et en

partie fabrication par Alstom Tarbes) qui circuleront sur la ligne SNCF Toulouse-Montréjeau-Luchon des la réouverture de la ligne prévue pour 2021-2022.

La construction d'unités de production, de stockage et de distribution d'hydrogène doit être engagée rapidement, notamment sur le territoire d'industrie Comminges-Nestes car :

- le territoire, qui dispose de ressources hydroélectriques abondantes, est idéalement placé pour la production d'hydrogène « vert », sans émission de CO2
- des réflexions sont déjà largement engagées sur l'usine toujours en activité d'Imerys Beyrède à partir de l'hydraulique ou la friche industrielle ex-Péchiney sur Le secteur de Marignac à partir du photovoltaïque.
- l'entreprise MILC, suite à la livraison de 200 vélos électriques à Hydrogène au G7 voit ses commandes se développer ; il ne faudrait pas que les usages se développent et que l'approvisionnement en hydrogène ne soit pas là. Idem pour l'usage de la future ligne Gourdan – Luchon.

**Il serait intéressant de travailler avec le TI Lacq-Pau-Tarbes sur ce sujet puisqu'ils ont inscrit également cette orientation dans leurs priorités.**

#### Objectifs :

L'étude permettra de préciser une stratégie de déploiement de l'écosystème hydrogène :

- Les infrastructures nécessaires,
- Le dimensionnement des capacités d'énergies renouvelables mobilisables ou à créer (hydroélectricité, photovoltaïque, géothermie, ...)
- Les solutions d'inter-modalité douce pertinentes à mettre en place, notamment à partir des gares commingeoises de la ligne
- Les partenaires économiques et institutionnels mobilisables
- L'impact économique du déploiement d'une telle filière sur le territoire d'industrie

**Budget prévisionnel (uniquement en dépenses) : 100 000€**

Dépenses	Montant (€ HT)
Prestation de service	7 000
Achat matériel et fourniture	5 000
Honoraires	30 000
Communication	2 000
Déplacements, missions	6 000
Documentation	5 000
Intervention bénévoles CDRIC	45 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>

#### Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Financement des dépenses d'étude et d'ingénierie  
 Ingénierie de projet  
 Partenariat pour les investissements futurs (estimation 30 millions d'euros)

#### Calendrier :

FIN 2019 : mise en place du comité de pilotage (élus locaux, CD, CR, Etat, SNCF + CDRIC) et finalisation du cahier des charges.  
 2020 : réalisation de l'étude

#### État d'avancement :

L'association CDRIC a engagé la réflexion sur un écosystème hydrogène depuis 2 ans et a sensibilisé sur ce projet les acteurs locaux et apporté sa contribution à la stratégie de développement du territoire. L'association CDRIC a rencontré et continue de démarcher les sociétés et organismes susceptibles de s'engager dans ce projet (Alstom Tarbes, McPhy, ...)  
 Le cahier des charges est en cours d'élaboration à l'échelle du TI.

#### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Réalisation de l'étude
- Mobilisation des partenaires

- Nombre d'installations d'unité de production

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

## DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement Territoires d'industrie	ETAT	BANQUE DES TERRITOIRES	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	APEC	REGION
		X					

**ORIENTATION N°10 : VALORISER LE RECYCLAGE DES DECHETS SOUS TOUTES SES FORMES****Action 16 : Implantation d'une unité de recyclage de panneaux photovoltaïques****Axe : Innover****Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** Groupe GENDRE**Partenaires engagés :** Région Occitanie, Agence AD'OCC, ADEME, PETR Pays du Sud Toulousain, Communauté de Communes Cœur de Garonne, PV CYCLE**Localisation :** Cazères (31)**Description de l'action :** Implantation d'une unité de recyclage de panneaux photovoltaïques sur la commune de Cazères (31220) par le groupe GENDRE.

Le site identifié correspond à une friche industrielle (ancienne usine de chanvre AgroFibre), situé au sein de la zone d'activité Masquère. Ce site a fait l'objet d'un rachat par le groupe GENDRE, investi dans les domaines de la maintenance des engins de TP, de la démolition industrielle et du recyclage des déchets. Le groupe GENDRE souhaite désormais s'investir dans la création d'une unité de recyclage de panneaux photovoltaïques, qui constituerait seulement la deuxième structure de ce type en France.

La mise en œuvre du projet nécessite dans un premier temps de s'assurer le partenariat de PV CYCLE France SAS, l'éco-organisme agréé par l'État pour assurer la collecte et le recyclage des produits photovoltaïques en fin de vie ou défectueux.

**Diagnostic de la situation :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dans la poursuite des objectifs « territoire à énergie positive », le PETR Pays du Sud Toulousain s'est engagé dans la réalisation d'une étude de pré-faisabilité pour l'implantation d'une unité de recyclage de panneaux solaires. Cette étude s'est attachée à prendre en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, juridiques, administratifs et environnementaux liés à l'évolution de cette filière.

L'étude de marché réalisée dans le cadre de cette démarche met en avant :

- Une estimation, d'ici 2025, de production d'environ 30 mille tonnes de déchets émanant de produits photovoltaïques à l'échelle nationale ;
- En conséquence, la nécessité d'anticiper un pic de production des déchets photovoltaïques à l'horizon 2025-2030.

En France, seule une unité existe pour le traitement de ce type de déchet (unité de Rousset à Marseille). La région Occitanie & la région Nouvelle Aquitaine représentent, à elles seules, 50% de l'énergie solaire produite en France en 2017. À ce titre, l'étude de pré-faisabilité insiste sur la pertinence de la localisation d'une seconde unité en Haute-Garonne.

Actuellement, l'unité de recyclage implantée à Marseille fait suite à un appel d'offre lancé par PV CYCLE et conclu en 2018 avec Veolia pour une durée de 4 ans, engageant à créer une ligne pilote de 4 000

tonnes de panneaux à recycler par an.

La création d'une unité de recyclage sur le territoire de la Commune

Garonne viendrait en complémentarité de l'unité de Rousset, implantée à Marseille.

Au-delà de la seule unité de recyclage, l'étude de pré-faisabilité a permis d'imaginer un écosystème basé sur 3 piliers fondamentaux :

- Un programme de recherche évolutif
- Une plateforme de recherche expérimentale favorable au recyclage et à l'innovation technique
- Un programme de formation en lien direct avec l'unité de recyclage

Dans le cadre de la réalisation de l'étude de pré-faisabilité, le PETR pays du Sud Toulousain a été mis en contact par l'ADEME avec le groupe GENDRE, suite à l'acquisition par ce dernier d'une friche industrielle sur la commune de Cazères et la volonté marquée du groupe de s'engager dans les projets autour du recyclage.

Le groupe GENDRE a confirmé son intérêt pour le projet de l'unité de recyclage de panneaux photovoltaïques. La viabilité de l'unité dépendra cependant de sa capacité à s'inscrire au sein de la filière pilotée par PV CYCLE. À ce titre, le renouvellement en 2021 de l'appel à projet autour du recyclage des produits photovoltaïques, faisant suite à l'échéance du contrat actuel avec Veolia, constitue la première échéance cruciale à laquelle doit répondre le groupe GENDRE.

Le groupe est désormais à la recherche de l'ingénierie lui permettant de constituer un projet à même de répondre aux objectifs de PV CYCLE dans le cadre du développement de la filière de recyclage des panneaux photovoltaïques

#### Objectifs :

- Création d'un partenariat avec PV CYCLE et positionnement dans le cadre d'une contractualisation à l'échéance 2021
- Formulation d'un projet global autour du recyclage des produits photovoltaïques : unité de recyclage, programme de recherche évolutif, plateforme de recherche expérimentale favorable au recyclage et à l'innovation technique, programme de formation
- Réalisation d'une étude de conception pour l'unité de recyclage de panneaux photovoltaïques

#### Budget prévisionnel (uniquement en dépenses) :

Dépenses	Montant (€ HT)
Etude et ingénierie	100 à 400K€

#### Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

- Étude de positionnement du projet global (R&D, enjeux de formation pour les futurs salariés de la structure)
- Études techniques et business plan dans le cadre de la conception du projet de l'unité de recyclage
- Ingénierie de projet dans le cadre de la mise en œuvre d'une contractualisation avec PV CYCLE

#### Calendrier :

Être opérationnel pour une contractualisation avec PV CYCLE fin 2021

#### État d'avancement :

- Étude de pré-faisabilité réalisée
- Site d'implantation potentiel identifié
- Porteur de projet privé (principal investisseur financier) identifié

#### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Élaboration de l'étude de conception
- Contractualisation avec PV CYCLE France SAS ou réponse à l'appel à projet

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

#### DISPOSITIFS MOBILISABLES DE FINANCEMENT

Financement	ETAT	BANQUE DES	BPI	BUSINESS	POLE	APEC	REGION
-------------	------	------------	-----	----------	------	------	--------

Territoires d'industrie		TERRITOIRES		FRANCE	EMPLOI	Affiché le		ID : 065-246500573-20200204-2020_12BCA-CC
		non						

## ORIENTATION N°11: DEPLOYER UNE GOUVERNANCE ADAPTEE AU CONTRAT D'INDUSTRIE

### Action 17 : Mise en place d'une animation dédiée

**Axe :** SIMPLIFIER

**Maître d'ouvrage de l'action :** PETR du Pays des Nestes

**Partenaires engagés :** PETR du Comminges - Pyrénées, CC du Plateau de Lannemezan, CC Neste Barousse, CC Aure-Louron, CC Cœur et Coteaux du Comminges, CC Cagire Garonne Salat, CC Pyrénées Haut Garonnaise, CC Cœur de Garonne.

**Localisation :** Territoire d'Industrie dans son ensemble

#### Description de l'action :

Le PETR du Pays des Nestes, en coordination des 3 EPCI qui la composent (CC Aure-Louron, CC du Plateau de Lannemezan et CC Neste-Barousse), le PETR Pays Comminges Pyrénées en coordination des 3 EPCI qui la composent (CC Cœur et Coteaux du Comminges, CC Cagire Garonne Salat et CC Pyrénées Haut Garonnaise) et la Communauté des Communes du Cœur de Garonne se sont accordés pour mutualiser la mission de coordination, d'animation et de mise en œuvre de ce contrat Territoire d'Industrie Comminges-Nestes. Cet agent, en charge de l'animation du contrat, aura pour mission de :

- Coordonner l'évolution du plan d'actions en mobilisant les réseaux ressources pour la mise en place des projets ;
- Participer aux réunions du comité de projets et contribuer à l'organisation de groupes de travail technique ;
- Assurer une fonction d'appui, de conseil, de veille et d'aide à la décision auprès des collectivités dans le cadre de son projet de territoire ;
- Rechercher et formaliser les partenariats publics et privés, économiques, associatifs, etc., à conclure pour la mise en œuvre des projets ;
- Contribuer à l'accompagnement des porteurs de projets, au montage des dossiers et à la recherche de financements ;
- Animer la concertation ;
- Mettre en place les actions transversales qui concernent l'ensemble du territoire d'industrie comme les actions de GEPCT, étude transversale hydrogène... ;
- Promouvoir et communiquer sur le programme et ses réalisations de manière large et auprès de publics cibles ;
- Mettre en place et contribuer au suivi administratif, financier et opérationnel de la mise en œuvre du programme et des actions ;
- Mettre en place et contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative du programme et des actions ;
- Participer aux réunions d'animation du réseau et instances de concertation régionales, interrégionales et nationales ;
- Assurer une veille sur les attentes et besoins des acteurs locaux, notamment socio-économiques, liés aux orientations du programme.

#### Diagnostic de la situation :

Les 7 EPCI ont des agents dédiés au développement économique mais ont besoin d'un appui sur les dossiers industriels. Cette personne permettra également de faire du lien entre ces 7 territoires qui composent le Territoire d'Industrie que ce soit entre les porteurs de projet quand des passerelles sont possibles ou que ce soit au niveau des actions transversales.

#### Objectifs :

- Créer un véritable territoire commun d'industrie

- Développer les entreprises existantes et attirer de nouvelles entreprises
- Créer de l'emploi

### Budget prévisionnel sur 2 ans

Dépenses	Montant (€ HT)	Recettes	Montant (€ HT)
Dépenses de personnel	85 000€		
Déplacements	15 000€		
<b>Total</b>	<b>100 000€</b>		

### Calendrier

Dès validation du contrat et des subventions, embauche de l'agent.

### Etat d'avancement au 01/12/ 2019 :

Convention finalisée entre les collectivités pour l'organisation de l'emploi du temps et la contribution au reste à charge.

### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Embauche de l'agent
- Réalisation d'au moins 3 actions collectives

### Dispositifs de financements mobilisables :

ETAT	BDT	BPI	BUSINESS FRANCE	POLE EMPLOI	REGION	
					Pas de financement	